ENSEMBLE SCOLAIRE STELLA MARIS
Ecole – Collège : 40-42 promenade de la Barre – 64600 ANGLET
secretariat@stellamarisanglet.fr ☏ 05.59.63.88.96

Objet :
Rentrée scolaire 2026-2027
Ecole Maternelle et Elémentaire

ETABLISSEMENT FERMÉ
du Vendredi 10 juillet au soir
au mercredi 19 août au matin

Chers Parents,

Votre enfant est inscrit à l'école ; aussi nous vous donnons quelques informations au sujet de cette nouvelle rentrée scolaire. Elle aura lieu le

Mardi 1er septembre 2026

- **à 9h30 : élèves de CE2, CM1, CM2**
- **à 10h00 : les Maternelles, élèves de CP et CE1**

Fin de la matinée de classe à 11h45. Reprise de 13h30 à 16h30. Cantine et garderie du soir ouverte dès le premier jour.

INFORMATION SPECIALE
CLASSE DE PETITE SECTION MONOLINGUE ET IMMERSION

Afin d'assurer un meilleur accueil des enfants, nous aménageons une **RENTREE ECHELONNEE** selon l'organisation suivante :

Mardi 1er septembre : 10h-11h45/13h30-16h30, les enfants dont le NOM commence par les lettres de **A** à **F** pour la classe de **PS monolingue** et de **A** à **D** pour la **PS immersion**.

Jeudi 3 septembre : 8h45-11h45/13h30-16h30 les enfants dont le NOM commence par les lettres de **G** à **Z** pour la classe de **PS monolingue** et de **E** à **Z** pour la **PS immersion**.

A partir du Vendredi 4 septembre, tous les élèves arriveront aux horaires habituels de classe, soit à 8h45

ORGANISATION HEBDOMADAIRE DE L'ENSEIGNEMENT POUR LES ELEVES BILINGUES

	Lundi Astelehen	Mardi Astearte	Jeudi Ostegun	Vendredi Ostiral
Arantxa ONDICOLA (Basque)	PS / MS Immersion			
Maritxu LEIZAGOYEN (Basque)	GS Immersion			
	CE1 Bil	CP Bil	CE1 Bil	CP Bil
Marina BIDART (Français)	CP Bil		CP Bil	
Elodie BUTET (Français)	CM1 Bil	CE1 Bil	CM1 Bil	CE1 Bil
	CM2 Bil	CE2 Bil	CM2 Bil	CE2 Bil
Gorka GONZALEZ (Basque)	CE1 Bil	CM1 Bil	CE1 Bil	CM1 Bil
	CE2 Bil	CM2 Bil	CE2 Bil	CM2 Bil

CARNET DE BORD
Il sera remis à votre enfant. Il est à lire en famille. **Merci de compléter les pages 1, 3, 5 et 6 et le dos du carnet**

ENTREE et SORTIE des élèves : elles s'effectuent **UNIQUEMENT PAR LE PORTAIL VERT** situé au niveau du parking face aux bâtiments de l'école.
Le matin le portail est ouvert sous la surveillance d'un adulte de 8h30 à 8h45, de 11h45 à 12h. L'après-midi de 13h15 à 13h30, de 16h30 à 16h45. En dehors de ces horaires le portail est fermé.

L'INTERPHONE SITUE SUR LE PARKING EST UNIQUEMENT EN SERVICE
SUR LE TEMPS DE LA GARDERIE DU MATIN (7h45-8h30) ET DE LA GARDERIE DU SOIR (16h50-18h30).

Seuls les enfants inscrits à la garderie sont autorisés à rentrer dans l'école à partir de 7h45.
Pour l'entrée à 8h30, merci d'attendre l'arrivée au portail d'un adulte de l'école.
Fermeture du portail à la sonnerie de 8h45.

ENTREES ET SORTIES DES ELEVES POUR SUIVIS SPECIFIQUES
Conformément au règlement intérieur (page 4 du carnet de liaison), seuls les élèves ayant des rendez-vous de suivis spécifiques (Orthophoniste, CMPP,...) sont autorisés à rentrer ou à sortir de l'école en cours de demi-journée.
Pour tout autre rendez-vous ou autre motif, les élèves ne pourront pas intégrer ou quitter la classe.

Par exemple, si vous avez un rendez-vous à 10h30, votre enfant ne pourra arriver en classe qu'à partir de 13h15. De même si le rendez-vous est à 14h00, votre enfant pourra venir le matin et quitter ensuite l'école à 11h45 ou après manger à 13h15. Il ne pourra pas revenir dans le courant de l'après-midi.

AUTORISATION DE SORTIE
Si vous estimez que votre enfant peut sortir seul de l'école, pensez à compléter l'autorisation de sortie au verso du carnet de bord.

L'ETUDE OU LA GARDERIE DU SOIR
Elle débute à la sonnerie à 16h45. L'étude se fait dans une salle de classe jusqu'à 18h00. La garderie a lieu sur la cour sauf par temps de pluie.

CORRESPONDANCE avec :
- l'enseignant(e) : par l'intermédiaire du carnet de bord ou PRONOTE
- le secrétariat, par courriel : secretariat@stellamarisanglet.fr
- la Cheffe d'Etablissement, par courriel : ecole@stellamarisanglet.fr ou PRONOTE
- pour les demandes de rendez-vous avec la cheffe d'établissement, pensez à préciser le motif
- l'établissement communique avec les familles par PRONOTE essentiellement

FOURNITURES SCOLAIRES
Les familles ayant commandé les fournitures par le biais de l'A.P.E.L seront à récupérer au magasin DULONG (près d'Intersport) à partir du 03 août. PAS DE LIVRAISON A L'ECOLE.
Pour celles non concernées, les listes sont disponibles sur notre site internet : **https://stellamarisanglet.fr**
Toutes les fournitures sont à apporter le premier jour de classe. Le correcteur blanc **EST INTERDIT** à l'école.

TABLIER
Le port du tablier est obligatoire pour les enfants de Graines d'Etoile et les élèves de maternelle.
Il n'est pas fourni par l'établissement. Vous pourrez l'acheter dans le magasin de votre choix. Il doit être avec des manches longues mais aucune couleur n'est imposée. Le nom de famille sera noté au niveau du col du tablier.

GOÛTER
Il est à prévoir UNIQUEMENT pour les enfants qui restent à la garderie ou à l'étude. Goûter zéro déchet dans une boîte ou un sac en tissu au nom de l'enfant. Les emballages restent à la maison.

CALENDRIER SCOLAIRE de l'école
Il sera remis et envoyé par PRONOTE en septembre.

PHOTOS DE CLASSE
Elles auront lieu le jeudi 10 ou vendredi 11 septembre 2026, selon planning à établir.

ACTIVITES PERI-EDUCATIVES
Le forum de présentation aura lieu le **vendredi 18 septembre de 16h45 à 18h15** sur la cour de l'école.
Selon l'âge de l'enfant, différentes activités peuvent être proposées : Théâtre, Echecs, Chorale, Eveil Musical, Gymnastique rythmique, Cours d'Anglais et Espagnol, Yoga, Danse basque, Programmation informatique.

VELOS ET TROTTINETTES
Un parking 2 roues est prévu à cet effet. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol.
L'abri à vélos est exclusivement destiné au stationnement des 2 roues. Il ne s'agit pas d'un lieu de rassemblement, ni d'un espace d'attente pour récupérer vos enfants.

Pour des raisons de sécurité et de bon fonctionnement, chacun est prié de n'y rester que le temps de déposer ou reprendre son vélo.

INTERDICTION DE FUMER
Conformément au décret n° 2025-582 du 27 juin 2025, paru au Journal officiel le 28 juin 2025, il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble de l'établissement et aux abords des entrées du collège et de l'école (parking, garage à vélo,...).
Cette interdiction concerne l'ensemble des personnes : élèves, familles, visiteurs, ...
Toute infraction peut être sanctionnée par une contravention de 4ème classe.
Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette mesure.

ANIMAUX DOMESTIQUES
Pour des raisons d'hygiène, nos amis les animaux ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école, même s'ils sont tenus en laisse ou portés dans les bras.

CATECHISME
A partir du CE2. Se renseigner auprès de votre paroisse.

Je vous souhaite un été ressourçant en famille.

Bien cordialement,

Carole BRINCOURT,
Cheffe d'Etablissement.





LES ANNEXES sont à compléter pour le 17 août dernier délai

Dossier à déposer dans la boîte aux lettres de l'école

Pour un traitement plus rapide des courriers tous les documents doivent être regroupés dans une seule enveloppe en indiquant le

NOM / Prénom / Classe de l'enfant à la rentrée
PAS D'ENVOI PAR MAIL.